

Diplôme d'établissement Ergonomie : Analyse et amélioration des situations de travail



École / Prépa
ENSMAC



Niveau d'étude
visé
Bac + 3



ECTS
60 crédits



Durée
1 année

Présentation

Le diplôme d'établissement « Ergonomie: Analyse et amélioration des situations de travail » est accessible en formation initiale et continue.

Les Enseignements sont organisés en cinq grands thèmes:

- Les notions de base en ergonomie
- Les connaissances sur l'homme au travail et la santé
- Les connaissances sur le fonctionnement de l'entreprise
- La conduite de projets architecturaux, industriels ou organisationnels
- L'intervention ergonomique

Objectifs

- Apporter des connaissances théoriques et pratiques relatives à l'homme au travail, aux personnes qui sont ou seront professionnellement concernées par l'optimisation des systèmes de travail et la santé au travail.
- Acquérir les bases de la démarche ergonomique par la mise en pratique des savoirs théoriques et méthodologiques acquis au cours des différents modules. Pour atteindre cet objectif, les stagiaires réalisent une étude en entreprise sous la tutelle de l'équipe d'enseignants.

Savoir-faire et compétences

A l'issue de la formation, les diplômés seront en capacité de:

- comprendre l'importance des Facteurs Humains et Organisationnels dans l'efficacité globale de l'entreprise ;
- faire le lien, d'un point de vue opérationnel, entre les enjeux de santé au travail et les enjeux productifs ;
- analyser des situations de travail (poste de travail, unité de production, situation à risque...);
- contribuer à intégrer la démarche ergonomique dans les projets techniques ou organisationnels de l'entreprise ;
- participer à l'élaboration d'actions de prévention en santé-sécurité au travail ;
- intégrer la démarche ergonomique dans leur pratique professionnelle, dans leur domaine d'activité.

Les + de la formation

- rythme de formation adapté à des professionnels
- groupe de taille limitée
- travail à partir de nombreux cas pratiques
- en prise avec les préoccupations et les attentes des entreprises
- moitié d'intervenants professionnels
- encadrement individuel des étudiants
- possibilité de poursuivre un cursus en ergonomie en master

Organisation

Contrôle des connaissances

Un examen de fin d'année sanctionne la formation. Cet examen se compose :

- d'une épreuve écrite anonyme sur table notée sur 20.

Les candidats ayant obtenu une note supérieure ou égale à 6/20 sont admis pour soutenir le mémoire.

- de la soutenance d'un mémoire notée sur 60.

Le mémoire présente la réalisation du projet réalisé en entreprise au moyen de documents d'observation, d'analyse et de synthèse.

La soutenance du mémoire se fait devant un jury arrêté par le responsable de l'équipe Ergonomie.

Le mémoire doit impérativement être soutenu avant le 15/12 de l'année en cours.

Les candidats doivent obtenir sur l'ensemble des épreuves (épreuve écrite + mémoire) une note au moins égale à la moyenne générale

Admission

Conditions d'admission

Licence ou équivalence reconnue par la VAP (prise en compte de l'expérience professionnelle du candidat)

Modalités d'inscription

- Lettre de motivation
- Curriculum vitae
- Avis favorable de la commission pédagogique dirigée par l'enseignant responsable (début juillet)

Sous conditions d'ouverture

Une seconde commission pédagogique se réunit en septembre pour compléter éventuellement la promotion et traiter de situations particulières.

Public cible

- Les salariés des entreprises privées, publiques, ou des administrations, qui occupent, ou souhaitent occuper, des fonctions en lien avec l'organisation du travail et de la production, la santé et la sécurité au travail, la prévention des risques, la gestion des ressources humaines, la qualité.
- Les représentants du personnel qui interviennent dans le domaine des conditions de travail ou de la santé au travail.
- Les étudiants qui souhaitent se réorienter après une formation initiale.

Droits de scolarité

Formation continue financée: 4650 euros

Formation continue non financée: Selon l'ingénierie pédagogique; des réductions tarifaires pourront être accordées sur demande qui ne pourront pas excéder 2650 euros

Formation initiale: 1000 euros

Capacité d'accueil

Capacité d'accueil : 16 stagiaires

Infos pratiques

Autres contacts

Responsable pédagogique:
Bernard Dugué, enseignant-chercheur
[✉ bernard.dugue@bordeaux-inp.f](mailto:bernard.dugue@bordeaux-inp.f)

Service Formation continue
Tél. : 05.56.84.61.80
[✉ formation.continue@ensmac.fr](mailto:formation.continue@ensmac.fr)

Campus

 Campus Pessac

Programme

Organisation

Le diplôme se déroule sur 1 an

- Enseignement théorique : 210 heures soit 8 séquences de 4 jours à raison d'une par mois de Octobre à Mai, et la participation aux « Journées de Bordeaux sur la pratique de l'ergonomie » au mois de mars (3 jours).
- Stage en entreprise validé par l'enseignant : 105 heures réparties sur l'année de formation en fonction du déroulement de l'intervention.
- Pendant les semaines de cours, une journée est consacrée au suivi des interventions des étudiants en entreprise. Tout au long de l'année de formation, les enseignants sont également à la disposition des étudiants sur rendez-vous. La journée consacrée au suivi des stages d'intervention a une triple fonction :
 - L'encadrement du travail de terrain de chaque étudiant ;
 - Une valeur pédagogique, pour l'ensemble du groupe, de la présentation de la démarche et des avancées ou difficultés rencontrées par chacun son terrain ;
 - L'intégration des connaissances et le retour sur des questions de cours
- Le stage en entreprise a pour objet de construire une intervention ergonomique en réponse à une demande.